

Monsieur R. Chahid, bourgmestre f.f., répond que ces affirmations sont correctes. Les membres du collège pensaient que, conformément à la procédure d'introduction des mandats et rémunérations auprès de la Cour des comptes, un rappel leur serait envoyé. La date ultime de l'introduction a ainsi été dépassée. C'est une faute dans le cadre de l'amélioration de la relation de confiance entre les citoyens et le politique. Un rappel dans l'agenda Outlook sera programmé pour l'avenir.